Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-099_2026-DE

Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESQU'ILE DE CROZON-AULNE MARITIME

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

OBJET :

Désignation des représentants d'intercommunalités de France au Comité régional de l'énergie en Bretagne

Date de convocation :

28/04/2026

Membres en exercice :
35

Nombre de participants :

32

Nombre de votants :

34

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 04 MAI 2026

N°099/2026

Le 04 mai deux mille vingt-six, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni en séance ordinaire à son siège, sous la présidence de Monsieur KERNEIS Mickaël.

Membres présents :

Mme ACHARD Denise, Mme ARNAUD Véronique, M. BETRANCOURT Thierry, Mme CALVEZ Michèle, Mme COXALL PHILIPPE Mary, M. CROGUENNEC Nicolas, DEFLOU François-Xavier, M. DURAND Pascal, M. GALLESIO Edgard, M. GUILLON Laurent, Mme HOUBERDON Céline, M. KERNEIS Mickaël, M. LARS Roger, Mme LASTENNET Christine, Mme LE GUIRRIEC MORVAN Martine, Mme LE MEROUR Muriel, M. LE MEROUR Joseph, Mme LE MONZE Fanchon, M. LE ROUX Hervé, Mme LEMUNIER Laurence, M. LEZENVEN Jean Michel, M. MOLLIER Laurent, M. MORVAN Olivier, Mme PAILLOT POULIQUEN Mathilde, M. PRIGENT Pascal, Mme RENSONNET Carine, M. RIVASSEAU Jean-Paul, Mme SEGALEN Françoise, M. SENECAL Laurent, Mme TANGUY Geneviève, Mme THOUARD Sylvie, Mme ZAMAI Sonia

Membres absents avec pouvoir :

M. POITOU Mickaël ayant donné pouvoir à Mme HOUBERDON, Mme VIGOUROUX Gaëlle ayant donné pouvoir à M. DURAND

Membre absent et excusé :

M. GALL Jean Luc

M. BETRANCOURT est désigné secrétaire de séance.

Intercommunalités de France constitue la liste de ses représentants pour siéger au Comité Régional de l'Energie en Bretagne.

Pour rappel, les Comités régionaux de l'énergie sont sollicités notamment pour :

1. Donner un avis sur la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
2. Elaborer une proposition d'objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables de la région ;
3. Débattre et rendre des avis sur tous les sujets relatifs à l'énergie ayant un impact sur la région

Intercommunalités de France dispose de 6 sièges pour les EPCI en Bretagne (pour chacun un titulaire et un suppléant).

Il convient donc de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant auprès d'intercommunalités de France pour le Comité régional de l'énergie en Bretagne.

Le Président propose d'élire les représentants à main levée et fait appel à candidatures.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de recourir à un vote à main levée,
- Valide la désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant cités ci-dessous et qui sont issus de la procédure de vote, conformément aux dispositions prévues par le Code général des Collectivités Territoriales :

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-200066868-20260504-099_2026-DE

Intercommunalités de France – Comité régional de l'énergie en Bretagne	Commune	Prénom / Nom
1 titulaire	Camaret/mer	Joseph LE MEROUR
1 suppléant	Rosnoën	Mickaël KERNEIS

11/05/26

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Mickaël KERNEIS

Le Secrétaire,

Thierry BETRANCOURT